

Nos Réf. : JKR/CI

**Séance du conseil municipal du
jeudi 26 janvier 2023
liste et résumé des délibérations examinées en séance**

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 26 janvier 2023, à 20 heures 15, sous la présidence de Jill Köppe-Ritzenthaler.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2022

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 décembre 2022 **est approuvé** à l'unanimité des conseillers municipaux présents à la séance.

2. Rétrospective de l'année 2022

Etat civil : 7 naissances, 4 mariages, 53 décès dont 33 résidents de la Roselière non originaires de Kunheim.

Population légale validée au 1^{er} janvier 2023 : population municipale : 1 820 habitants + 30 habitants comptés à part soit une population totale de 1 850 (1 825 habitants au 01/01/2022)

Nombre d'électeurs « municipaux » : 1 167 inscrits sur la liste générale – 39 électeurs européens inscrits sur la liste complémentaire municipale – 40 électeurs européens inscrits sur la liste complémentaire européenne.

Urbanisme : 17 demandes de permis de construire dont (1 maison, 1 maison accolée, 3 extensions de maisons ou bâtiments, 1 abri voitures, 8 transformations en logements, 3 garages/carports) – 0 renseignement d'urbanisme, 33 certificats d'urbanisme (32 CUA – 1 CUB), 51 déclarations préalables, 1 permis de démolir et 0 permis d'aménager. Subventions aux particuliers « énergies renouvelables » : 6 dossiers déposés en 2022, 4 subventions versées en 2022 dont une sur dossier 2021.

Activités du conseil municipal : 9 séances ordinaires, et 116 sujets abordés (moyenne : 13 points par séance) – 19 réunions de la municipalité – 54 réunions de commissions communales ou groupes de travail.

En 2022 La Ruche a fourni 8 852 repas en temps scolaire et 1 375 repas lors des vacances ALSH (février + juillet + août + octobre)

Total de 10 227 repas

Heures de garde : en temps scolaire : 16 325 heures en semaine et 9 200 heures le mercredi soit 25 525 heures

Heures de garde : en vacances scolaire : 12 989 heures

Total de 38 514 heures

Les principales réalisations 2022 :

- aménagement de la place du Tertre et travaux de valorisation de l'espace Jules Verne,
- travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau de la salle des sports après diagnostic,
- réfection de l'installation électrique du local atelier route de Colmar,
- acquisition de terrains,
- changement des portes sectionnelles au Centre de Première Intervention,
- installation de la vidéoprotection et de la connexion fibre optique des bâtiments publics,
- pose de garde-corps à la salle des sports et à la salle des fêtes,
- divers achats : lame à neige, tables festives, lave vaisselle et autolaveuse pour La Ruche, sièges ergonomiques pour les ATSEM, four et plaque de cuisson pour l'école élémentaire, 3 imprimantes, armoire pour l'atelier, pose de stores à La Ruche, achat de panneaux de signalisation et divers marquages,
- remplacement des fenêtres du logement au 57 rue Principale,
- réparation provisoire des enrobés du quartier des fleurs.

Organisation de plusieurs grandes manifestations : jumelage, jardins ouverts, inauguration de la place du Tertre et fête des associations, journée citoyenne, marché de Noël.

3. Valorisation de l'espace de rencontre Jules Verne : avenant 1 au lot n°2 du marché de travaux

Le conseil municipal **approuve** l'avenant n° 1 du lot 2 « réseaux secs et éclairage » au marché de travaux de l'opération de valorisation de l'espace de rencontres Jules Verne pour un montant de 1 687,10 € HT, ce qui porte le montant total du marché à 57 467,60 € HT (+3,025 %).

La modification du montant du marché est due principalement à :

- la réalisation de prestations complémentaires à la demande du Maître d'Ouvrage
- la modification de prestations en raison d'aléas et d'adaptations de chantier.

4. Autorisation budgétaire 2023 : actualisation

Le conseil municipal **modifie** et **actualise** la délibération autorisant la maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget 2023.

5. Personnel communal : mouvements 2022/2023 et perspectives

La maire **présente** l'état du personnel au 1^{er} janvier 2023 et rappelle les changements intervenus en 2022 ainsi que les mouvements programmés en 2023.

6. Personnel communal : renouvellement de contrat

Le conseil municipal **renouvelle** un emploi de technicien contractuel.

7. Agents saisonniers et animateurs d'accueil de loisirs : recrutements 2023

Le conseil municipal **fixe** le nombre et les conditions de recrutement du personnel saisonnier et des animateurs des accueils de loisirs sans hébergement pour l'année 2023.

La date butoir de réception des candidatures du personnel saisonnier **est fixée** au 31 mars 2023.

8. Subventions au CCAS, aux associations et autres participations

Le conseil municipal **fixe** le montant des subventions qui seront allouées en 2023 au CCAS, aux associations locales, ainsi que les crédits de Noël et autres participations.

9. Taux de vacation pour la distribution des publications communales : actualisation

Le conseil municipal **revalorise** le taux des vacations pour la distribution des publications communales.

10. Classes transplantées 2023 : participation financière

Le conseil municipal **alloue** une subvention de 12 € par enfant et par nuitée pour 90 enfants de quatre classes de l'école élémentaire Jules Verne qui partiront en classe de découverte en 2023.

Les CP-CE1 se rendront au centre PEP de la Renardière à Aubure du 31 mai au 2 juin.
Les CE2-CM1-CM2 bilingues et les CM1-CM2 monolingues prendront le TGV à Colmar pour se rendre à Paris les 5, 6 et 7 juin 2023.

11. Lotissement « les Fleurs » : rétrocession de voirie

Le conseil municipal **accepte** la rétrocession, à titre gratuit, des parcelles du lotissement « Les Fleurs » destinées à être intégrées dans la voirie communale, à savoir la parcelle 140 en section 5 d'une superficie de 822 m² sous condition suspensive de mise en conformité préalable des enrobés, des travaux d'assainissement et de la production des plans de récolement requis et levée intégrale des réserves.

12. Baux précaires : critères de réattribution et choix du locataire

Le conseil municipal **réattribue** le bail rural des terres libérées par un agriculteur ayant fait valoir ses droits à la retraite.

13. Brigade Verte : motion de soutien

La loi « pour une sécurité globale préservant les libertés » a pour objectif de renforcer et clarifier les échanges et la coopération des forces de l'ordre sur le territoire national de nature à n'entraîner aucune confusion avec les moyens utilisés par les autres forces de l'ordre.
Des arrêtés, en passe d'être publiés, retireraient l'appellation « police rurale » dont les gardes champêtres ont la charge depuis 1791, sur leur uniforme, carte professionnelle et véhicules.
De ce fait n'étant plus à leur sens un service de police, le classement de leur véhicule en Véhicule d'Intérêt Général Prioritaire ne serait plus nécessaire.

Afin d'apporter son soutien à la préservation du statut des gardes de la Brigade Verte le conseil municipal rappelle

- son indéfectible attachement au fonctionnement d'une structure qui a fait ses preuves depuis plus de 30 ans de par la diversité de ses missions, sa capacité d'adaptation aux exigences diverses, ainsi que par sa proximité et sa disponibilité au service des élus et de la population ;
- sa volonté de préserver le corps de gardes champêtres, et ses particularités, dont la présence s'avère particulièrement utile pour répondre et résoudre de nombreuses problématiques rencontrées par les Maires.

14. Révision des attributions de compensation

Lors du passage à la fiscalité professionnelle unique en 2010, chaque commune a reçu une attribution de compensation calculée de façon à neutraliser ce passage en fiscalité professionnelle unique. Néanmoins, dans une logique de solidarité financière, la Communauté de Communes a engagé un processus de révision des attributions de compensation en proposant la suppression des attributions de compensation négatives de dix communes.

Pour ce faire, les quatre communes ayant les attributions de compensation positives les plus élevées, à savoir FESSENHEIM, BIESHEIM, KUNHEIM et VOLGELSHEIM, sont sollicitées pour accepter la diminution du montant de leurs attributions de compensation versées par la Communauté de Communes pour un montant total de 143 975 €.

Le conseil municipal **approuve** (11 pour, 4 abstentions, 3 contre) les modalités de révision des attributions de compensation.

La contribution annuelle pour Kunheim représente 16 225 €, portant le montant arrondi de l'attribution de compensation de 1 231 318 à 1 215 093 € à partir de l'année 2023.

15. Déclarations d'urbanisme

Didier Weisheimer rend compte des dossiers d'urbanisme suivants :

les demandes de permis de construire de :

- **Martin Steeve et consorts** pour la réhabilitation d'une grange en deux logements et création de carport, rue du Nord, en zone UA,
- **Thomas Obrecht** pour la construction d'un bâtiment matériel agricole avec panneaux photovoltaïques, chemin du Riedgraben, en zones A et Aa.

les déclarations préalables déposées par :

- **Philippe Riess** pour une pergola bioclimatique au 24, rue du Giessen,
- **Jürgen Kirsch** pour un abri pour voiture au 86, rue des Vosges,
- **Otovo pour Bertrand Faudou** pour l'installation de modules photovoltaïques sur toiture au 5, rue des Pommiers,
- **Francis Anny Reinhart** pour la pose de panneaux solaires sur toiture au 85, rue des Vosges,
- **Christophe Poterat** pour une clôture au 10, rue des Pivoines,
- **Pascal Didierjean** pour une pergola au 14, rue de Baltzenheim,
- **Claudine Vollmer** pour le déplacement et le remplacement d'une fenêtre de toit au 6b, rue du Nord.

• **Subvention communale au titre des énergies renouvelables - liste des bénéficiaires**

2023	Nom	Type d'installation	Montant de la subvention
1	Eric Scheer	Energie photovoltaïque	450 €
2	Michèle Meyer	Energie photovoltaïque	450 €
3	René Gantzer	Energie photovoltaïque	450 €

16. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

04.01.23	J. Köppe-Ritzenthaler	groupe de travail école maternelle
16.01.23	I. Beyer	réunion CCAS
23.01.23	J.Obrecht	réunion AF

Structures intercommunales

13.12.22	E.Scheer	AG Rivières de Haute Alsace
18.01.23	J. Köppe-Ritzenthaler	conseil communautaire de la CCARB
26.01.23	J. Köppe-Ritzenthaler	GLCT des 2 Brisach

17. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) la maire informe les conseillers :

- **Droit de préemption** : **Jill Köppe-Ritzenthaler** informe les conseillers que, en lien avec le Président de la com com Alsace Rhin Brisach, elle a renoncé à faire valoir le droit de préemption de la commune, sur :
 - un immeuble bâti rue des Vosges
 - un immeuble bâti rue des Lys
 - un immeuble bâti rue Ferdinand Béghin
 - deux immeubles bâtis rue du Nord
 - un immeuble bâti rue des Pâquerettes
 - un immeuble non bâti lieudit Erbbuehl
 - un immeuble non bâti lieudits Krummelach, Stocklaender, Ruchgelaend, Brunnenplon, Riedle,ces biens ne revêtant aucun intérêt public, ni par leur nature ni par leur situation.

- **Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés du 09/12/2022 au 18/01/2023**

N°	Tiers	Objet	Montant HT	Montant TTC
1	SCHAECHTELIN ET CIE	ATELIER - MATERIEL POUR RACK DE STOCKAGE	2 425,00	2 910,00
2	SPINDLER MENUISERIE	SDS - BLOC PORTE ANTI FEU	1 052,50	1 263,00
3	CHAMOULAUD	ESP VERT - TAPIS DE FLEURS	1 384,33	1 661,20
4	TROMPETER ET FILS	ATELIER - MATERIEL	1 978,58	2 374,30
5	GRAVIER DES ELBEN	PARKING - CONCASSES GNT 3	2 372,43	2 846,92
6	ENT VIALIS	HORLOGES ASTRONOMIQUES AVEC ANTENNE GPS	4 364,00	5 236,80
7	ENT VIALIS	CPI + RUCHE - FIBRE	6 418,33	7 702,00

18. Divers

❖ Calendrier :

- Prochaine séance du conseil municipal : **jeudi 2 mars 2022 à 20 heures 15**
- Commission finances : **jeudi 9 mars 2023 à 18 h 00**

❖ Réunion OAP Schweitzer le 31 janvier 2023 à 20 heures : présentation du projet aux riverains

❖ Réunion stationnement route de Colmar – rue des Vosges le 9 février 2023 à 20 heures : proposition de débat avec les riverains après rappel des règles de stationnement

❖ Centre de Première Intervention - organisation de la passation de commandement du 6 mai 2023 : cérémonie de passation de commandement entre Pascal Roeder et Jean-Paul Ritzenthaler.

Fait à Kunheim, le mardi 31 janvier 2023,
la maire



Jill Köppe-Ritzenthaler.